RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02314
Numéro SIREN : 528 986 086
Nom ou dénomination : TECNEA

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004757

Date : 26/06/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004757**
n° de gestion : **2010B02314**
n° SIREN : **528 986 086 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 26/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

TECNEA
Sérignac 30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS TECNEA** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Serignac 30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 2 8 9 8 6 0 8 6 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	424 051	AG	67 876	356 175	58 084
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			350 562
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	2 563	AQ	627	1 937	2 193
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 979	AS	8 979		119
	Autres immobilisations corporelles	AT	654 570	AU	302 772	351 798	274 042
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	785 569	CV		785 569	785 569
	Créances rattachées à des participations	BB	304 346	BC		304 346	303 346
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	63 752	BI		63 752	63 752
	TOTAL (II)	BJ	**2 243 830**	BK	**380 254**	**1 863 575**	**1 837 667**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 332	BW		3 332	8 184
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	861 931	BY		861 931	574 973
	Autres créances (3)	BZ	595 922	CA		595 922	603 639
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	90 868	CG		90 868	11 154
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	119 612	CI		119 612	55 667
	TOTAL (III)	CJ	**1 671 664**	CK		**1 671 664**	**1 253 617**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	**3 915 494**	1A	**380 254**	**3 535 240**	**3 091 284**

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 304 346

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS TECNEA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 345 240)	DA	345 240	345 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	34 524	34 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 551 585	1 313 621
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**495 609**	**237 965**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**2 426 958**	**1 931 349**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		244 649
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		**244 649**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	163 164	233 929
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	97 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		20 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	221 861	258 426
	Dettes fiscales et sociales	DY	545 505	400 465
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	72 512	710
	Autres dettes	EA	7 740	1 756
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	FB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 108 281**	**915 286**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 535 240**	**3 091 284**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	999 146	895 286
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		17 131

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS TECNEA** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	3 284 592	FH	51 226	FI	3 335 818		2 931 161
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 284 592**	FK	**51 226**	FL	**3 335 818**		**2 931 161**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			3 090
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	18 673		9 114
	Autres produits (1) (11)					FQ	423		47
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 354 914**		**2 943 412**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 194 058		994 980
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	41 349		88 084
	Salaires et traitements *					FY	1 188 174		1 088 120
	Charges sociales (10)					FZ	509 219		458 367
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	126 836		56 809
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	10 687		4 083
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 070 324**		**2 690 443**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**284 590**		**252 969**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			22
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			**22**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 332		1 764
	Différences négatives de change					GS	75		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**1 407**		**1 764**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(1 407)**		**(1 742)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**283 183**		**251 227**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise **SAS TECNEA** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 201	146
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	244 649	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**250 550**	**146**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 415	28 719
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**7 415**	**28 719**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**243 136**	**(28 573)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	30 709	(15 311)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**3 605 464**	**2 943 579**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 109 855**	**2 705 615**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**495 609**	**237 965**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	6 000	7 000
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	18 673	9 114
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 679	4 076
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	7 415	250 550

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes fiscales	2 415	
Cession d'immo corporelle		4 700
Reprise provision		244 649
Charges et produits divers		1 201
Honoraires CIR	5 000	
Totalisation	**7 415**	**250 550**

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS TECNEA** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**		KD	**411 051**	KE		KF	**13 000**
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM	2 563	KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS	8 979	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	205 577	KW		KX	10 917
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	20 741	KZ		LA	10 581
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	299 186	LC		LD	117 247
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
		TOTAL III		LN	**537 045**	LO		LP	**138 745**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	1 088 914	8V		8W	1 000
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	63 752	IU		IV	
		TOTAL IV		LQ	**1 152 666**	LR		LS	**1 000**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	**2 100 762**	ØH		ØJ	**152 745**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**		IO		LV		LW	**424 051**	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	2 563	MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	8 979	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	216 494	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	9 678	MQ	21 644	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	416 433	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III		IY		NG	**9 678**	NH	**666 113**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	1 089 914	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	63 752	2G	
		TOTAL IV		I3		NJ		NK	**1 153 666**	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	**9 678**	ØL	**2 243 830**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2020

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS TECNEA** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		PE	**2 405**	PF	**65 471**	PG		PH	**67 876**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	370	PS	256	PT		PU	627
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 860	QA	119	QB		QC	8 979
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	83 744	QE	20 082	QF		QG	103 826
	Matériel de transport	QH	14 347	QI	4 191	QJ	9 678	QK	8 860
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	153 370	QM	36 716	QN		QO	190 086
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**260 691**	QV	**61 365**	QW	**9 678**	QX	**312 378**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**263 096**	ØP	**126 836**	ØQ	**9 678**	ØR	**380 254**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	629	W2		W3	(629)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6	**629**	X7		X8	**(629)**
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT	**629**	NU		NV	**(629)**
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	**629**	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	**(629)**							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2020

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS TECNEA** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	244 649	5W		5X	244 649	5Y		
	TOTAL II	5Z	**244 649**	TV		TW	**244 649**	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**244 649**	UB		UC	**244 649**	UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	244 649			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS TECNEA** — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	304 346	UM	304 346	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	63 752	UV		UW	63 752
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	861 931		861 931		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	530		530		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	503 595		503 595		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	39 647		39 647		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	52 149		52 149		
	Charges constatées d'avance	VS	119 612		119 612		
	TOTAUX	VT	**1 945 562**	VU	**1 881 810**	VV	**63 752**
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	163 164	54 029	109 135	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	97 500	97 500		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	221 861	221 861		
Personnel et comptes rattachés		8C	156 371	156 371		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	172 165	172 165		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	197 162	197 162		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	19 807	19 807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	72 512	72 512		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 740	7 740		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 108 281**	VZ **999 146**	**109 135**	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	97 500	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	53 621			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS TECNEA** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **31122019**

I. REINTEGRATIONS

	BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	**495 609**
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	16 472		XE	19 411
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 939			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	2 415
	Amendes et pénalités	WJ	2 415	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	81 689
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus values soumises au régime des fusions							WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ	6 000
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	**605 125**

II . DEDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	244 701		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %							WH			
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %							WP			
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A						XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX			
Mesurs d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							ZY			
	Majoration d'amortissement *							XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles * (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB		Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD	50 980
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
							TOTAL II	XH	**295 681**		

III . RESULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	**309 444**	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RESULTAT FISCAL **BENEFICE**(ligne XN) ou **DEFICIT**reportable en avant (ligne XO)	XN	**309 444**	XO **0**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise **SAS TECNEA** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	147 935

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour risques et charges	8Z		9A	244 701
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	**244 701**
		ligne WI		ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2019

Libellé	Montant
Dons	6 000
Totalisation	**6 000**

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2019

Libellé	Montant
Crédit d'impôt recherche	47 380
Crédit impôt mécénat	3 600
Totalisation	**50 980**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS TECNEA** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)			AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	237 965	- Autres réserves	ZD	237 965	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE		
			Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	**237 965**	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**237 965**	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	63 768	1 974
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 : 453 285)	XQ	457 204	359 163
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	28 556	21 527
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	66 793	86 564
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	577 738	525 753
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**1 194 058**	**994 980**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	24 764	21 729
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	16 585	66 355
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**41 349**	**88 084**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	511 628	540 627
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	187 569	160 850
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *	ØB	1 127 617	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
		Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
		Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

TECNEA

Société par actions simplifiée
au capital de 345.240 euros
Siège Social : Sérignac,
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 RCS NIMES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 5 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme 495.609 € au compte « autres réserves », qui est ainsi porté de 1.551.585 € à 2.047.194 €.

L'assemblée générale des associés prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos	Montant des revenus distribués	Revenus distribués non éligibles à la réfaction	Revenus distribués éligibles à la réfaction
31.12.2018	/	/	/
31.12.2017	/	/	/
31.12.2016	103.572 €	/	103.572 €

Vote de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020

Cette résolution a été adoptée à la majorité requise.

Certifié conforme à l'original

TECNEA

Société par Actions Simplifiée au capital de 345.240€

Siège Social : SERIGNAC
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 R.C.S. NIMES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Reims
Siège social : 45, rue des Moissons 51100 Reims
RCS Reims 337 080 089

FCN EPERNAY – 2 Rue Léger BERTIN – 51200 EPERNAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

TECNEA
Société par Actions Simplifiée au capital de 345 240€
Siège Social : SERIGNAC
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 R.C.S. NIMES

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS TECNEA relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux

associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Epernay, le 3 juin 2020

FCN
Commissaire aux comptes

Jean-Michel FRANCOIS
Associé

ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

TECNEA
Société par Actions Simplifiée au capital de 345 240€
Siège Social : SERIGNAC
30260 ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
528 986 086 R.C.S. NIMES

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	424 051	67 876	356 175	58 084
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				350 562
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 563	627	1 937	2 193
	Installations techniques,mat et outillage indus	8 979	8 979		119
	Autres immobilisations corporelles	654 570	302 772	351 798	274 042
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	785 569		785 569	785 569
	Créances rattachées à des participations	304 346		304 346	303 346
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	63 752		63 752	63 752
	TOTAL (II)	**2 243 830**	**380 254**	**1 863 575**	**1 837 667**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 332		3 332	8 184
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	861 931		861 931	574 973
	Autres créances	595 922		595 922	603 639
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	90 868		90 868	11 154
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	119 612		119 612	55 667
	TOTAL (III)	**1 671 664**		**1 671 664**	**1 253 617**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**3 915 494**	**380 254**	**3 535 240**	**3 091 284**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			304 346	367 098
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	345 240	345 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	34 524	34 524
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 551 585	1 313 621
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**495 609**	**237 965**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 426 958**	**1 931 349**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		244 649
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		**244 649**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	163 164	233 929
	Emprunts et dettes financières divers	97 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		20 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 861	258 426
	Dettes fiscales et sociales	545 505	400 465
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	72 512	710
	Autres dettes	7 740	1 756
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 108 281**	**915 286**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**3 535 240**	**3 091 284**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	495 609,41	237 964,51
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	999 146	895 286
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		17 131

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 284 592	51 226	3 335 818	2 931 161
	Montant net du chiffre d'affaires	**3 284 592**	**51 226**	**3 335 818**	**2 931 161**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				3 090
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			18 673	9 114
	Autres produits			423	47
	Total des produits d'exploitation (1)			**3 354 914**	**2 943 412**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 194 058	994 980
	Impôts, taxes et versements assimilés			41 349	88 084
	Salaires et traitements			1 188 174	1 088 120
	Charges sociales du personnel			509 219	458 367
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			126 836	56 809
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			10 687	4 083
	Total des charges d'exploitation (2)			**3 070 324**	**2 690 443**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**284 590**	**252 969**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	31/12/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**284 590**	**252 969**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		22
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		**22**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 332	1 764
	Différences négatives de change	75	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**1 407**	**1 764**
	RESULTAT FINANCIER	**(1 407)**	**(1 742)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**283 183**	**251 227**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 201	146
	Sur opérations en capital	4 700	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	244 649	
	Total des produits exceptionnels	**250 550**	**146**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 415	28 719
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**7 415**	**28 719**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**243 136**	**(28 573)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	30 709	(15 311)
	TOTAL DES PRODUITS	**3 605 464**	**2 943 579**
	TOTAL DES CHARGES	**3 109 855**	**2 705 615**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**495 609**	**237 965**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2019

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 535 240** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 605 464** euros et un total **charges** de **3 109 855** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **495 609** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.
Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

* Concessions, brevets, licences	1 à 5 ans
* Construction sur sol d'autrui	10 ans
* Matériel et outillage	5 ans
* Installations et agencements	5 à 15 ans
* Matériel de transport	3 ans
* Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
* Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Autres informations

Faits caractéristiques

L'administration avait rejeté partiellement les CIR des années 2012 à 2015. Nous avions provisionné un risque de 244 649 euros à la clôture de l'exercice 2017.
Par un courrier du 4 mars 2020 la société a été informée que le Comité consultatif du Crédit d'impôts pour dépenses de recherche a validé ces CIR.
Nous avons donc repris totalement la provision constituée en 2017 à hauteur de 244 649€.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Engagements hors bilan

Le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière est de 14 488 euros.
Ces engagements sont évalués selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire actuel sur la base des droits prévus par la convention collective des bureaux d'étude techniques.

Les engagements sont chiffrés en fonction des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite : départ volontaire dès que le salarié peut prendre sa retraite à taux plein
- coefficient de rotation du personnel : 11,73%
- taux de charges sociales moyen : taux réel appliqué sur paies
- taux d'actualisation et revalorisation : 0,62% (inflation comprise)

Crédit impôt recherche

Dans les comptes clos au 31 décembre 2019 figure un crédit d'impôt recherche pour un montant total de 47 380 euros au titre de l'exercice 2019.
Les honoraires se rattachant au crédit d'impôt recherche sont comptabilisées en charges pour un montant de 5 000 euros.

Evénements postérieurs à la clôture

Les mesure des confinements adoptées en France à compter du 16 mars 2020 s'accompagnent de différentes aides exceptionnelles aux entreprises pour soutenir leur trésorerie.

Cependant cet environnement défavorable va fortement affecter les approvisionnements, la production et l'activité de l'entreprise et de ses clients et donc, son exploitation et sa trésorerie dans des proportions qui ne peuvent pas être estimées à ce jour du fait de l'inconnue sur l'ampleur et la durée de cette dégradation.
La société est très attentive à la situation et prendra les mesures adéquates pour limiter les impacts négatifs qui pourraient en résulter.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	411 051		13 000			424 051
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**411 051**		**13 000**			**424 051**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	2 563					2 563
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 979					8 979
	Instal., agencement, aménagement divers	205 577		10 917			216 494
	Matériel de transport	20 741		10 581		9 678	21 644
	Matériel de bureau, mobilier	299 186		117 247			416 433
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**537 045**		**138 745**		**9 678**	**666 113**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 088 914		1 000			1 089 914
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	63 752					63 752
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 152 666**		**1 000**			**1 153 666**
	TOTAL	**2 100 762**		**152 745**		**9 678**	**2 243 830**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 405	65 471		67 876
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 405**	**65 471**		**67 876**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	370	256		627
	instal, agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 860	119		8 979
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	83 744	20 082		103 826
	Matériel de transport	14 347	4 191	9 678	8 860
	Matériel de bureau, mobilier	153 370	36 716		190 086
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**260 691**	**61 365**	**9 678**	**312 378**
	TOTAL	**263 096**	**126 836**	**9 678**	**380 254**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag							
Instal, technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier					629		(629)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES					**629**		**(629)**
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL					**629**		**(629)**
TOTAL GENERAL NON VENTILE						**629**	**(629)**

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	244 649		244 649	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**244 649**		**244 649**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**244 649**		**244 649**	
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }			244 649	
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1 5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	345 240,00	1,0000	345 240,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**345 240,00**	**1,0000**	**345 240,00**

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	304 346	304 346	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	63 752		63 752
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	861 931	861 931	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	530	530	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	503 595	503 595	
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 647	39 647	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	52 149	52 149	
	Charges constatées d'avances	119 612	119 612	
	TOTAL DES CREANCES	**1 945 562**	**1 881 810**	**63 752**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	163 164	54 029	109 135	
	Emprunts et dettes financières divers	97 500	97 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	221 861	221 861		
	Personnel et comptes rattachés	156 371	156 371		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 165	172 165		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	197 162	197 162		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 807	19 807		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	72 512	72 512		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 740	7 740		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 108 281**	**999 146**	**109 135**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	97 500			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 621			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	119 612	55 667	63 946	114,8
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	119 612	55 667	63 946	114,8

Charges constatées d'avance (détail)

au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Location mobilière	01/01/2020	31/05/2020	3 700		
Honoraires	01/01/2020	30/11/2020	17 391		
Maintenance	01/01/2020	30/09/2020	7 259		
Loyer	01/01/2020	31/03/2020	74 283		
Entretien des locaux	01/01/2020	31/03/2020	4 000		
Publicité	01/01/2020	31/12/2020	1 700		
Stock Tickets restaurants	01/01/2020	31/12/2020	11 280		
Totalisation			119 612		

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32	280	(248)	-88,65
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 741	120 871	(23 129)	-19,14
Dettes fiscales et sociales	212 802	208 672	4 130	1,98
Dettes fournisseurs d'immobilisation		710	(710)	100,0
Autres dettes				
TOTAL	310 575	330 532	(19 957)	-6,04

Charges à payer (détail)
au 31/12/2019

Libellé	Montant
Factures non parvenues	97 741
Intérêts courus	32
Provision Congés Payés	103 980
Provision Ch / CP	43 009
Provision RTT/ prime vacances	43 096
Provision Ch / RTT prime vacances	20 176
Formation continue à payer	1 595
Provision ch fiscales / CP	946
Totalisation	310 575

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	645 494	508 178	137 316	27,02
Autres créances	1 210	1 646	(436)	-26,46
TOTAL	646 704	509 824	136 880	26,85

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2019

Libellé	Montant
Factures à établir	645 494
Tickets restaurants	1 210
Totalisation	646 704

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/12/2019	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
CEMAFROID 5 AVENUE DES PRES 94260 FRESNES	893 189	2 867 846	55,34	764 569	764 569
CEMAFROID FORMATION 30260 ORTHOUX SERIGNAC QUILHAN	1 000	301 195	100,00	1 000	1 000
TECNEA INSPECTION 5 AVENUE DES PRES 94260 FRESNES	13 333	67 114	75,00	10 000	10 000
TECNEA ITALIA SRL VIALE ABRUZZI, 94 20131 MILANO	10 000	11 686	100,00	10 000	10 000
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
CEMAFROID 5 AVENUE DES PRES 94260 FRESNES			9 071 981	182	
CEMAFROID FORMATION 30260 ORTHOUX SERIGNAC QUILHAN			994 633	(12 727)	
TECNEA INSPECTION 5 AVENUE DES PRES 94260 FRESNES	284 177		693 192	23 246	
TECNEA ITALIA SRL VIALE ABRUZZI, 94 20131 MILANO	20 169		179 881	139	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		15	